

Fraternité



Appel à candidature pour une résidence-mission de **journaliste** 3^{ème} phase juin à novembre 2024

L'association Télé Baie de Somme (TBS), en partenariat avec le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie maritime, et avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France, lance un appel à candidature pour une résidence-mission intitulée "Agriculture et alimentation en Picardie maritime" destinée à un ou une journaliste professionnel-le, de préférence journaliste reporter d'images ou journaliste radio, disposant d'une expérience en matière d'éducation aux médias et à l'information.

Deux résidences se sont précédemment déroulées de fin juin à octobre 2022 avec la journaliste Pauline Porro, puis de juin à novembre 2023 avec le journaliste Mohamed Ben Hadj Salem. L'enjeu de cette troisième et dernière année de résidence, programmée entre la fin juin et novembre 2024, est d'associer les habitants et acteurs du territoire afin qu'ils soient parties prenantes du projet.

L'association Télé Baie de Somme (TBS), média audiovisuel participatif de proximité, a été créée il y a plus de 30 ans pour favoriser l'expression citoyenne et promouvoir et soutenir le développement de son territoire d'implantation, la Picardie maritime. Ainsi, en 2015, TBS réalise « L'équilibre fragile d'un joyau », documentaire-plaidoyer pour la création du futur parc naturel régional (PNR).

Le PNR Baie de Somme Picardie maritime, labellisé en 2020, a été lauréat, en 2021, de l'appel à projet de l'État « Programme national de l'alimentation ». Les projets alimentaires territoriaux (PAT) visent à « rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation ». Ce projet pour la Picardie maritime vise à « favoriser la mise en marché des produits locaux responsables, de la terre et de la mer », à développer les circuits courts pour « répondre aux enjeux d'une alimentation bas carbone » de qualité, afin de maintenir l'emploi local, de préserver les milieux naturels.

En 2022 et 2023, le PNR a mis en œuvre la première partie du PAT : le diagnostic partagé pour élaborer avec tous les acteurs du territoire une stratégie alimentaire de territoire et un plan d'action. En effet, pour permettre le développement d'actions concrètes et réussir la transition alimentaire du territoire, une mobilisation collective de tous les acteurs (agriculteurs, distributeurs, transformateurs, commerçants de quartier, cuisiniers en restauration scolaire, communes, structures intercommunales, citoyens, élèves...) est indispensable.

Cette stratégie alimentaire et ce plan d'action doivent permettre de répondre aux enjeux et problématiques soulevés lors de la phase de diagnostic de la chaîne alimentaire et s'inscrite notamment dans les 4 orientations de travail définies à l'issue de cette première phase :

- Orientation 1 : une agriculture à hauteur des enjeux du PNR
- Orientation 2 : créer de la valeur ajoutée et mettre en réseau les acteurs
- Orientation 3 : le Plan Climat Air Energie Territorial au service de l'éducation au territoire
- Orientation 4 : une alimentation de locale, de qualité, et équitable pour tous (producteurs et habitants)

Lors de la première résidence conduite en 2022, il s'agissait essentiellement de recueillir la parole des habitants et acteurs dans les différentes parties du territoire : Ponthieu, Vimeu, Abbevillois, littoral afin de partager des visions de l'existant tout au long de la chaîne, « de la fourche à la fourchette », afin de partager le plus largement possible le diagnostic. En 2023, il s'agissait d'approfondir cet état des lieux et de partager les enjeux avec les acteurs et habitants, afin de préparer la co-construction d'un plan d'action.

En 2024, pour le PAT il s'agit de :

- poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants et acteurs concernés du territoire sur les principaux enjeux du projet
- co-construire le plan d'action qui fera l'objet, à l'automne 2024, de délibérations des EPCI concernés (principalement communauté d'agglomération Baie de Somme, communauté de communes du Ponthieu Marquenterre et communauté de communes du Vimeu)
- expérimenter de nouvelles actions collectives, en particulier selon 3 axes :
- sensibilisation à une alimentation durable (avec notamment comme public cible les scolaires et les séniors)
- alimentation et santé, en relation avec 2 principaux partenaires, l'hôpital d'Abbeville qui engage une politique de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'approvisionnement en circuits courts ; et le service santé de la communauté d'agglomération qui propose des ateliers cuisine avec des produits locaux de saison, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- accessibilité alimentaire, pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et engager en Picardie maritime en lien avec les acteurs œuvrant à l'accessibilité alimentaire, des ateliers « Mangeons mieux ensemble » avec la structure des « Paniers de la mer 62 » (trouver une place pour le poisson dans l'alimentation) et suivre le possible déploiement du dispositif « P.A.N.I.E.R.S » pour proposer, à tarif accessible, des paniers de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique locale via les paysans engagés en réseau AMAP avec le soutien de collectivités, à destination de familles en situation de précarité alimentaire.

En cohérence avec son projet associatif, TBS est partenaire de cette démarche qui vise à créer des espaces de dialogue en accompagnant la participation des habitants dans des formes d'expression autour du PAT C'est dans ce cadre, qu'avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France, est lancé le présent appel à candidature pour une résidence-mission de journaliste en 2024, en prolongement de celles menées en 2023 et 2024.

Cette résidence-mission s'adresse à des journalistes professionnels, disposant d'une carte de presse, de préférence journalistes reporter d'images ou journalistes radio, disposant d'une expérience en matière d'éducation aux médias et à l'information. La résidence se déroulera en Picardie maritime (bureaux de TBS à Abbeville), pour la 3ère phase, principalement sur 3 mois, de septembre à novembre 2024, avec un début les **samedi 29 et dimanche 30 juin** pour la Fête du PNR. Il est attendu une présence effective de25 jours sur le territoire.

Les attendus

A partir du bilan des 2 premières phases et des orientations proposées pour la 3ème, il s'agit pour le-la journaliste :

- d'accompagner les expérimentations engagées en 2024 selon les 3 axes prioritaires mentionnés
- de participer à la sensibilisation des élus, des associations et des acteurs et à leur expression au sujet d'une alimentation saine, durable, équitable et « territorialisée » : « Quelle alimentation demain pour le territoire de la Picardie maritime ? »
- de mener des actions d'éducation aux médias et à l'information avec des habitants, enfants, jeunes, séniors (...) pour les accompagner dans la réalisation d'émissions radio, podcasts, sujets vidéo (...) afin qu'ils deviennent les « ambassadeurs » du PAT
- de favoriser la participation des citoyens du territoire, habitants, travailleurs, jeunes, élèves et étudiants, et leur permettre de s'exprimer au travers des événements et expérimentations du PAT à la rentrée 2024, opportunité pour permettre une meilleure compréhension de la fabrique de l'information et des enjeux de la participation citoyenne, dans un objectif de participation citoyenne au PAT et à la mise en œuvre du plan d'action.

- de restituer et conclure la résidence par la présentation du travail et des conditions de réalisation, lors d'un évènement public, à destination de tous les acteurs de la chaîne alimentaire.

Il est attendu du-de la journaliste la réalisation de sujets audios et/ou vidéos, avec l'appui éventuel de l'équipe de TBS, l'essentiel de ces sujets devant être réalisé dans le cadre d'ateliers EMI, en privilégiant le recueil de la parole des acteurs et des habitants, en cohérence avec la vocation de média participatif de TBS.

Accompagnement

Le ou la journaliste sera accompagné-e par Télé Baie de Somme (TBS), association porteuse de la résidence-mission, et par son partenaire le parc naturel régional (PNR). Laurent Lapo, directeur de TBS, Liliane Marissal, bénévole membre du bureau de TBS, Raphaëlle Ulrych, chargée de mission en charge du PAT au PNR, seront les principaux interlocuteurs du ou de la journaliste.

TBS prendra notamment en charge:

- L'accueil du ou de la journaliste pour garantir de bonnes conditions de son séjour et de son travail; en particulier le ou la journaliste disposera d'un poste de travail dans les locaux de TBS ainsi que du matériel de l'association
- L'accompagnement à la découverte du territoire de la Picardie maritime et de ses spécificités
- La mise en relation avec les professionnels du territoire susceptibles de participer aux actions de sensibilisation (établissements scolaires, centres sociaux et autres associations...)
- L'aide technique ou autre, nécessaire à la mise en œuvre des ateliers EMI ou autres actions engagées par le ou la journaliste dans le cadre de sa résidence; en particulier Tony Boulenger, journaliste radio salarié de TBS, pourra apporter son concours en cas d'organisation d'émissions radio
- La communication autour de la résidence et la valorisation des réalisations du ou de la journaliste
- La rémunération du ou de la journaliste, sous forme de salaire ou de règlement d'honoraires, au choix du ou de la journaliste ainsi que des frais (C.f. cadre juridique de la résidence, ci-après).

Le PNR apportera au ou à la journaliste en résidence les informations nécessaires concernant le diagnostic du PAT réalisé en 2022 et 2023 ainsi que celles concernant le plan d'action en cours d'élaboration et les expérimentations engagées. Cette aide en ingénierie concerne également la mise en relation avec les acteurs du PAT : élus, agriculteurs, producteurs de la mer, transformateurs, distributeurs, associations œuvrant dans le domaine de la solidarité alimentaire...

TBS et le PNR s'engagent par ailleurs à assurer un suivi de la résidence dans le cadre de réunions de travail avec le ou la journaliste suivant une fréquence restant à préciser, hebdomadaire ou par quinzaine a minima.

Cadre juridique et financier de la 3^{ème} phase

Une convention de résidence, spécifiant les objectifs de la résidence-mission ainsi que les engagements de TBS, du PNR et du ou de la reporter-journaliste pour la 3^{ème} phase, sera signée avant le début de la résidence.

Le-la journaliste sélectionné-e bénéficiera d'une allocation de résidence d'un montant de 10 000 euros qui correspond au coût total employeur pour la durée de la résidence (comprenant la rémunération, les charges et cotisations afférentes, ainsi que les droits d'auteur si le résident est concerné).

Ce sont les contributions respectives de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts de France – et de l'association Télé Baie de Somme, avec l'appui en ingénierie du PNR, qui permettent cet emploi.

Les frais de déplacement sur le territoire de mission et le voyage a<u>ller-retour du lieu de domicile du</u> journaliste au territoire de résidence sont compris dans cette allocation de résidence, ainsi que le coût de l'hébergement sur le territoire. Les repas restent à la charge du journaliste-résident. Le journaliste-résident doit être autonome pour ses déplacements, il dispose pour ce faire d'un véhicule personnel et est titulaire d'un permis en cours de validité.

TBS mettra par ailleurs à disposition du ou de la journaliste un poste de travail dans ses bureaux ainsi que le matériel de l'association.

Pour faire acte de candidature : Il vous suffit d'adresser par voie électronique uniquement, avant le 17 juin à 17h dernier délai, à l'adresses suivante : telebaiedesomme@orange.fr,

un dossier unique de 10 pages maximum sous format PDF comprenant :

- 1 un courrier de candidature faisant à la fois état d'une bonne compréhension de la mission et de vos motivations, ce courriel gagnant très certainement à évoquer déjà certaines des pistes que vous aimeriez emprunter
- 2 votre curriculum vitae.
- 3 si déjà disponible, un dossier faisant état de celles de vos démarches professionnelles que vous souhaiteriez porter à la connaissance de l'association. Il peut s'agir également, s'il existe d'ores et déjà, d'un site internet ou d'un blog qui vous est propre,
- 4 si cela vous semble pertinent par rapport à votre propre parcours professionnel, une liste de vos différentes productions journalistiques que vous proposez de rendre disponibles pour une diffusion sur le territoire en lien avec la thématique abordée dans le cadre de cette résidence-mission

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Adressez vos courriels ou appels à : telebaiedesomme@orange.fr

Laurent Lapo (Directeur) au 06 20 01 74 62, ou à Liliane Marissal (administratrice bénévole de Télé Baie de Somme) au 06 80 62 19 64.

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant DRAC, le PNR et Télé Baie de Somme. Au cas où le jury émette le souhait d'entretiens complémentaires, en direct ou à distance, avec le ou les candidats présélectionnés, ces entretiens se dérouleront le 21 juin entre 9h et 13h. Le nom du journaliste retenu sera annoncé le 24 juin au plus tard.

ANNEXES ci-après :

Liste des sujets réalisés en 2022 et 2023 et liens pour y accéder Présentation du PAT de Picardie Maritime

Les 11 films documentaires réalisés en 2022

| Reportages | Contenu | Durée |
|--|--|----------|
| <u>La ferme Robart : du jardin à l'épicerie</u> <u>sociale</u> | L'ancienne Ferme Robart, à Abbeville, a été reconvertie en zone de maraichage à l'initiative de la Municipalité : un chantier d'insertion permet à des demandeurs d'emploi de se former au maraîchage. Les premières récoltes ont alimenté, pour partie, la restauration scolaire. Le principal objectif de cette initiative est d'approvisionner une épicerie sociale et de créer, à moyen terme, une conserverie pour valoriser les légumes au rythme de leur production | 6min40s |
| Nouvelle clientèle pour Antoine le maraicher. | Un jeune maraicher de la Commune de Toeufles dans le Vimeu souhaite écouler ses productions à proximité de son exploitation, en circuits courts. Après avoir renoncé au système de l'AMAP, il envisage d'approvisionner les collèges environnants. | 5min42s |
| Place aux producteurs locaux chez <u>Locavrac.</u> | Ce reportage est consacré au magasin Locavrac, commerce abbevillois qui privilégie les circuits courts et le travail en réseau avec un ensemble de producteurs locaux. | 6min56s |
| Sur la voie de la transmission. | Pour beaucoup d'agriculteurs, la question de la transmission ou celle de l'installation restent préoccupantes Serge et Fanny nous livrent ici leurs inquiétudes mais aussi évoquent les pistes d'une possible reprise | 12min40s |
| Un vrai chef cuisinier à la tête de la cantine de Friville. | Madame Morel, Maire de Friville-Escarbotin, a décidé avec son Conseil Municipal d'améliorer la qualité de la restauration collective : école, centre de loisirs, repas pour les seniors grâce au recrutement d'un chef cuisinier à plein temps. Une équipe de salariés engagés est ainsi mobilisée pour une alimentation de qualité, ce qui permet à la fois de privilégier les circuits courts et de limiter le gaspillage alimentaire. | 5min37s |
| Le "Carré Gourmand" au Crotoy. | Le chef Philippe Carré, est installé au Crotoy, où il défend une cuisine du terroir en s'appuyant sur un réseau de producteurs locaux. Il fait de cette démarche de travail, un engagement qui trouve aussi satisfaction du côté de sa clientèle. | 6min |
| Du meilleur à la cantine du collège La Rose des Vent. | A la cantine du collège de La Rose des Vents de Friville- Escarbotin, on a changé le fonctionnement : on cuisine sur place en petite équipe avec des produits locaux et de saison des changements qui ne passent pas inaperçus. | 4min50s |
| Quelle serait pour vous l'agriculture idéale de demain ? | Labellisé depuis 2020, Le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime n'a organisé sa 1ère fête, (COVID oblige), que les 2 et 3 Juillet 2022 à Saint-Riquier pour permettre aux habitants de découvrir les missions et les acteurs du Parc. L'occasion de recueillir les réactions des habitants sur la thématique de l'agriculture idéale | 6min11s |
| Emmanuel Trouart, chef d'exploitation au service de l'agroalimentaire. | Avec une production annuelle de 1500 tonnes de pomme de terre à l'année, Mr Emmanuel Trouart est à la tête d'une exploitation imposante implantée depuis plusieurs générations à Arry au cœur du Ponthieu-Marquenterre. | 5min40s |

| Le Secours Populaire d'Abbeville fait sa tournée. | L'association du Secours populaire d'Abbeville passe des accords avec la grande distribution locale pour récupérer des denrées qui sont souvent à consommer rapidement C'est une des conditions pour pouvoir remplir les frigos et venir ainsi en aide au plus grand nombre de personnes. | 6min28s |
|---|---|---------|
| Des producteurs locaux à l'avenir incertain | Lors de la 1ère fête du PNR organisée les 2 et 3 Juillet 2022 à Saint-Riquier pour permettre aux habitants de découvrir les missions et les acteurs du Parc Naturel Régional, nous avons recueilli le témoignage de producteurs locaux qui font le bilan de leur activité, parfois singulière, dans un contexte économique incertain. | 5min42s |

Les réalisations de la résidence 2023

Fête médiévale au cœur du jardin partagé du quartier des Bouleaux-Platanes

Le 21 octobre à partir de 14h, devait se dérouler la 2ème fête d'automne aux jardins partagés du quartier Bouleaux-Platanes : une organisation de la Dynamique des quartiers de la CABS avec le concours d'associations du quartier. C'était, pour Télé Baie de Somme, l'occasion de faire un retour sur la Fête médiévale qui s'y est déroulée le 12 juillet pour mieux faire connaître les jardins aux parents, grâce aux enfants.

Maryvonne au jardin potager de la ferme Petit

Maryonne Daussy, habitante engagée du quartier du Soleil Levant, nous fait partager son « bout de jardin » situé à deux pas de son immeuble. Un espace associatif des « Homogènes », entre jardin familial et jardin collectif, derrière la Ferme Petit à Abbeville. On y redécouvre toute la richesse et la diversité d'une production légumière à portée de main.

Le Gemel, acteur incontournable de la filière mer

Le Groupe d'Étude des Milieux Estuariens et Littoraux (GEMEL) a pour mission d'améliorer les connaissances sur les écosystèmes et de favoriser les échanges entre scientifiques et usagers du littoral comme les pêcheurs à pied. Le gisement de coques, spécifique à la Baie de Somme, fait l'objet d'un suivi constant et rapproché par le GEMEL. Cette ressource est aujourd'hui menacée : le gisement a perdu entre 80 et 90 % de sa capacité entre 2022 et 2023. D'autres ressources de la mer spécifiques au territoire côtier de Picardie Maritime font l'objet d'un suivi de la part du GEMEL : mollusques, végétaux...

La mytiliculture a porté de main

La contribution de TBS à l'élaboration du Projet Alimentaire de Territoire du PNR, avec le journaliste en résidence Mohamed Ben Hadj Salem, concerne aussi les produits de la mer. On découvre dans ce film la mytiliculture en Baie de Somme : une production de qualité, « la plus propre qui puisse exister, puisqu'on est en milieu naturel ouvert... sans intrant », une production qui dépend donc de la qualité du milieu. La filière est 100% locale, avec une distribution dans un rayon de 100km, via les grossistes et les restaurateurs. Et si les touristes apprécient les moules de bouchot de la Baie, l'enjeu est maintenant de mieux la faire connaître aux habitants de la région.

Troc alimentaire à l'association APAP

Née au sein du groupe « parents solos » animé par l'association APAP et TBS, l'idée de ce troc alimentaire illustre la solidarité et l'inventivité qui permettent de faire face à des situations de précarité alimentaire. L'initiative s'est imposée au moment où ce groupe de parents isolés préparait une émission de radio dédiée aux conséquences de l'inflation alimentaire.

Ce projet d'émissions de radio participatives a été initié par TBS en 2021 avec un groupe de « mamans solos ». L'action permet à un collectif de parents isolés de réfléchir et trouver des solutions ensemble tout en s'initiant à la création de reportages et podcasts.

Inauguration de l'épicerie solidaire "Arc en ciel" à Abbeville

Un an après son ouverture, l'épicerie créée par le CCAS et la Ville d'Abbeville a été inaugurée. Elle accompagne 249 familles qui y réalisent leurs achats à des prix 80% inférieurs à ceux du commerce. « C'est comme si on faisait nos courses normalement » précise cette mère de famille ; ce qui rend leur dignité à ces personnes en difficulté qui ne souhaitent pas être considérées comme des « assistés ». L'épicerie reçoit ses produits de la banque alimentaire mais aussi des fruits et légumes du chantier d'insertion de la « Ferme Robart ».

Paniers une belle opération pour améliorer l'accessibilité alimentaire et soutenir l'agriculture bio

Dans le cadre de sa résidence de journaliste à TBS, pour contribuer à l'élaboration du Projet Alimentaire de Territoire porté par le Parc Naturel Régional, Mohamed Ben Hadj Salem a réalisé un reportage à Aniche, dans le Nord, pour témoigner du dispositif « Paniers » mis en œuvre par « Bio en Hauts-de-France ». Cette démarche permet à des personnes en difficulté économique de bénéficier de paniers de légumes bio à des prix bas, achetés cependant à un prix « normal » aux maraîchers grâce aux aides des collectivités. Les bénéficiaires des paniers bénéficient par ailleurs d'animations pour découvrir les exploitations qui cultivent les légumes ou d'ateliers pour apprendre à les cuisiner...

Serge Sellier, aux prises avec une transmission inachevée

L'heure de la retraite aura bientôt sonnée pour cet agriculteur/éleveur à la tête d'une petite exploitation de 50 hectares située à Huppy, dans la Somme. La reprise de son exploitation (élevage laitier et culture de céréales, en bio) passe nécessairement par le rachat de fermages et d'investissements pour une mise aux normes de l'exploitation. Alors, pas facile de trouver un candidat, si possible jeune, et qui soit du village!

Emmanuel Trouart, savoir s'adapter...L'exploitation d'Emmanuel Trouart, implantée de plusieurs générations à Arry, au cœur du Ponthieu-Marquenterre, a évolué en fonction du progrès technologique et des changements des pratiques agricoles... Aujourd'hui il vend la majorité de sa production aux entreprises agroalimentaires des Haut de France : Bonduelle, Mc Cain, etc...Confronté au contexte du réchauffement climatique, il doit toujours s'adapter et trouver des solutions pour développer une exploitation héritée de ses parents.

<u>La conserverie "Au coin gouteux"</u>Les conserveries sont des acteurs de la chaine alimentaire locale. Elles transforment et valorisent les productions de Picardie maritime pour les consommateurs du territoire, touristes y compris. La conserverie « Au coin gouteux » de Saint-Valéry-sur-Somme en est un bel exemple.

Antoine le maraicher, un an plus tard

Antoine Flicot s'est installé en 2018 sur 1 hectare à Toeufles pour y cultiver des légumes « en bio ». En 2022 la journaliste Pauline Porro, en résidence à Télé Baie de Somme, est allée à sa rencontre. Il expliquait alors ses difficultés à trouver des débouchés, après avoir renoncé à approvisionner une AMAP. Un contact avec « Approlocal Somme », service du Conseil départemental, laissait présager des approvisionnements possibles des restaurants des collèges du Vimeu. Un an après, en 2023, TBS est retourné l'interroger. Antoine se félicite de ses bonnes relations avec les chefs de cuisine des collèges qu'il approvisionne, même si les commandes ne sont pas hebdomadaires comme il l'espérait.

<u>Projet Alimentaire de Territoire (PAT) en Picardie maritime : la question de l'accessibilité alimentaire</u>

Le Parc Naturel Régional (PNR) Baie de Somme Picardie Maritime travaille depuis plus d'un an avec ses partenaires à l'élaboration d'un PAT afin de fédérer les différents acteurs sur les questions de l'alimentation autour des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. C'est le diagnostic partagé qui sera présenté le 28 septembre prochain à Saint-Riquier, avant l'élaboration d'un plan d'action. L'accessibilité alimentaire est l'une des orientations prioritaires qui sera débattue. Le 6 juin dernier, une équipe de TBS participait aux ateliers proposés à Abbeville sur ce thème. Retour en images sur ces ateliers dont les conclusions et propositions ont été présentées lors du forum du 28 septembre à Saint-Riquier.

Projet Alimentaire Territorial Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie maritime

Le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie maritime est en charge de l'animation d'un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T), labellisé en phase d'émergence depuis août 2021, jusque août 2024.

Il s'agit d'une initiative stratégique qui engage le territoire, ses habitants, les agriculteurs locaux, les entreprises alimentaires et la société civile dans une démarche commune pour repenser notre système alimentaire. L'objectif ultime est de créer un écosystème alimentaire plus résilient, équitable et respectueux de l'environnement.

Le Plan Alimentaire Territorial de Picardie maritime se fixe plusieurs objectifs prioritaires :

- Promouvoir une alimentation saine: En encourageant la production et la consommation de produits locaux et soussigne de qualité (AOP, AOC, IGP, AB, STG, Label Rouge*) le P.A.T vise à améliorer la santé de ses habitants tout en soutenant les producteurs locaux (agriculteurs et pécheurs).
- Renforcer la durabilité alimentaire : En s'engageant à réduire son empreinte environnementale et en limitant le gaspillage alimentaire.
- Une alimentation équitable pour tous : Le P.A.T entend garantir que chaque habitant, quel que soit son statut social, ait accès à une alimentation de qualité et qui rémunère équitablement tous les producteurs.
- Soutenir l'économie locale : En valorisant les produits locaux et en favorisant la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire, le P.A.T contribuera à renforcer l'économie de la Picardie maritime.

L'ambition de ce projet est, à l'instar des 430 autres P.A.T reconnus sur le territoire national, de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la guestion de l'alimentation.

Ainsi, à l'échelle des 3 intercommunalités que sont la communauté de communes du Ponthieu - Marquenterre, la communauté d'agglomération de la Baie de Somme et la communauté de communes du Vimeu, le P.A.T a pour objectif de répondre aux enjeux d'une alimentation durable, de qualité et accessible à tous, via l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs, du champ à l'assiette.

Pour se faire, le PAT est gouverné par deux instances complémentaires :

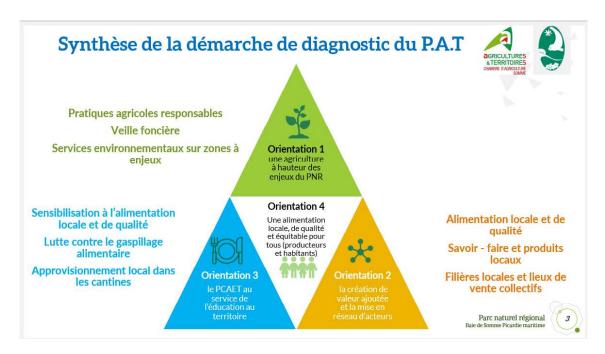
- 1 comité de pilotage
- 1 comité de direction restreint.

Par ailleurs, le PNR a conventionné avec la Chambre d'agriculture de la Somme pour être accompagné pour la co-animation et le dépôt du dossier de candidature visant à faire évoluer le PAT vers la labellisation officielle de niveau 2.

En Picardie maritime, ce sont 110 000 habitants qui sont concernés en aval de la chaine, alimentée elle-même pour partie par 971 fermes, 28 navires de pêche ,15 mytiliculteurs et près de 300 pêcheurs à pied professionnels.

De Septembre 2022 à Juin 2023, le Parc Naturel Régional a conduit un diagnostic de la chaine alimentaire du territoire. Ce travail a été restitué lors d'un premier forum du P.A.T organisé à Saint Riquier en Septembre 2023.

Depuis, un travail de concertation autour de la stratégie et du plan d'actions est actuellement mené avec l'ensemble des acteurs et partenaires du projet, autour des 4 orientations du P.A.T et des objectifs stratégiques identifiés comme étant à enjeux pour le P.A.T, présentés ci-après :



Pour conduire ce travail, des premiers ateliers de concertation et groupes de travail thématiques ont été organisés :

• 6 juin 2023, à Abbeville : Comment permettre à tous une alimentation saine et durable ?

- ⇒ Comment permettre une alimentation saine et durable à tous, à tous les âges de la vie et réduire les inégalités d'accès (accès social, physique et financier à l'alimentation) ?

- □ Comment soutenir les initiatives locales en faveur d'une alimentation saine et durable pour tous ?

• 28 septembre 2023, à Saint – Riquier : Forum dédié au Projet Alimentaire Territorial

- ⇒ Quelles productions sur le territoire demain ? Adaptation au changement climatique, nouvelles productions, agro écologie
- ⇒ Accessibilité alimentaire : comment développer la place des produits locaux et de qualité ?

• 29 novembre 2023, au Crotoy: 1er atelier entre acteurs de la mer et de la terre

Depuis Septembre 2022, le Parc Naturel Régional conduit un diagnostic de la chaine alimentaire du territoire. Lors de ce diagnostic, des rencontres bilatérales ont pu être réalisées entre les acteurs de terrain et l'agent du PNR Baie de Somme Picardie maritime en charge de l'animation du PAT.

C'est dans ce cadre que les représentants des acteurs de la mer pour le volet « produits de la mer et des filières aquatiques » ont exprimé le souhait de rencontrer les acteurs de la terre, pour le volet « produits de la terre » ; cette démarche part du constat qu'il n'y a pas de liens ou de projets partagés entre ces deux maillons de l'amont de la chaine alimentaire du territoire et une méconnaissance des enjeux et problématiques rencontrées par chacun des acteurs.

Pourtant, il est pressenti que certains enjeux et problématiques soulevées par les représentants des acteurs de la mer pourraient entrer en résonnance avec ce qui actuellement vécu par les acteurs pour le volet produits de la terre : adaptation des productions dans un contexte de

changement global, manque de valorisation des productions, absence ou manque d'ateliers de transformation, problématique de la logistique, manque de valorisation des productions sur un marché local du frais et de proximité, vieillissement de la population des producteurs en activité et difficulté d'installation pour les jeunes, manque de main d'œuvre qualifiée, impact du dérèglement climatique, menace des espèces exotiques envahissantes, épisodes de mortalités multifactorielles sur gisements de coques et sur zones conchylicoles, sensibilité des zones conchylicoles aux pollutions anthropiques terrestres, ...

Aussi, l'objet de cette première rencontre entre acteurs de la mer et de la terre et de leurs représentants avait vocation à favoriser l'interconnaissance, partager les enjeux et les problématiques spécifiques aux filières et identifier des projets / actions qui pourraient être portées en commun dans l'avenir, sur le territoire de la Picardie maritime (exemple : améliorer la valeur ajoutée des productions, organiser la vente directe des produits de la terre et de la mer, développer des projets en partenariat, ...).

• 26 janvier 2024, au Crotoy: 2ème atelier entre acteurs de la mer et de la terre

Ce second atelier a permis de travailler des premières pistes d'actions parmi lesquelles :

- ⇒ la réalisation d'un annuaire de recensement (digital et papier) des producteurs locaux de la terre et de la mer et des points de vente associés
- un temps d'interconnaissance entre les acteurs terre et mer et le réseau des AMAP Hauts de France
- ⇒ un temps de réflexion sur les outils au service de la petite logistique locale de proximité

• 11 & 22 avril 2024, à Abbeville : ateliers de concertation autour des propositions de fiches actions

Ces ateliers avaient pour objectif de proposer au débat collectif le plan d'action, à partir de fiches actions proposées aux participants et de débattre autour :

- ⇒ du contenu des actions
- ⇒ de leur portage et des modalités de financement
- ⇒ de leur priorisation

Les thématiques des ateliers étaient les suivantes :

- ⇒ Atelier 1 : Productions de la terre et de la mer & transition agroécologique
- Atelier 2 : Foncier, transmission et installation en agriculture
- Atelier 3 : Approvisionnement local et de qualité dans la restauration collective
- ⇒ Atelier 4 : Structuration des filières et logistique de proximité
- ⇒ Atelier 5 : Education à l'alimentation
- ⇒ Atelier 6 : Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des co-produits
- ⇒ Atelier 7 : Accessibilité alimentaire

A l'issue de ces ateliers, le plan d'action va être abondé et soumis au Comité de Pilotage, qui se réunira le 14 juin prochain.

A l'automne 2024, le PNR devra faire délibérer et voter les élus sur le plan d'action et à l'issue, un dossier de candidature pour porter le PAT au niveau 2 sera déposé auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Forêt Hauts-de-France et de l'ADEME Hauts-de-France, dans lequel sont attendus :

- le diagnostic réalisé, partagé et mis à jour du territoire
- le plan d'action voté, réalisé, et partagé
- un engagement formalisé des différents partenaires avec une attestation d'engagement
- une instance de gouvernance en place et opérationnelle, un plan de financement réalise et des financements acquis
- une pérennisation prévue de la présence d'un animateur ou coordinateur à temps plein ou partiel
- la présence d'indicateurs pertinents et si possible d'un dispositif d'évaluation opérationnel